

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°18 du 31 juillet 2012



Echaudage (CA71)

Mildiou



Rot brun (CA21)

Stades

En secteurs précoces, des baies vérees sont maintenant observées de façon plus régulière, mais le stade début véraison n'est atteint que dans de rares vignes.

En secteurs tardifs, le stade fermeture de grappe est désormais noté dans de nombreuses parcelles.

Accident climatique : les fortes chaleurs de la semaine dernière (34-36°C) ont provoqué de l'échaudage sur grappes dans certaines parcelles. L'intensité des symptômes dépend de l'orientation des rangs et de la densité du feuillage. Ceux-ci se concentrent sur la face exposée soleil couchant et ne doivent pas être confondus avec du rot-brun.

➤ Situation au 30 juillet

✓ **Feuilles** : dans les vignobles de Côte d'Or et de Saône et Loire, la pluie du 20 juillet a donné lieu à une sortie de taches beaucoup plus limitée que celles occasionnées par les épisodes contaminateurs précédents. Dans l'Yonne, les sorties sur jeunes feuilles sont quasi généralisées, mais globalement le nombre de taches par cep reste limité. Dans la Nièvre, le feuillage demeure relativement sain.

Les symptômes issus des contaminations du 28-29 juillet seront visibles à partir du milieu de la semaine.

✓ **Grappes** : les symptômes de rot brun qui sont apparus la semaine dernière dans certaines parcelles ont pour origine la pluie du 13 juillet. Les contaminations des 20, 28 et 29 juillet commenceront à s'exprimer à partir de la fin de cette semaine.

- **Saône et Loire et Côte d'Or** : dans ces vignobles, on n'observe pas de nouvelles parcelles touchées et dans les situations déjà concernées, les niveaux d'attaque sur grappes ont peu ou pas progressé depuis la semaine dernière.

- **Yonne** : c'est le vignoble dans lequel l'évolution de l'attaque de rot-brun est la plus marquée. En effet, une progression importante est notée sur 1/3 des parcelles du réseau.

- **Nièvre** : de très rares symptômes sur grappes sont observés. Aucune évolution n'est constatée depuis la semaine dernière.

Pluies

du 24 au 30 juillet :

Les orages du 28-29 juillet ont apporté des cumuls localement importants en Côte d'Or et Saône et Loire (20 à 50 mm).

Les vignobles de la Nièvre et de l'Yonne ont été épargnés par ces épisodes pluvieux (0 à 4 mm).

Prévisions

du 01 au 06 août :

Alternance de pluies et d'éclaircies au programme de cette semaine. Un nouveau passage pluvieux est attendu mercredi avant une dégradation plus marquée pour le week-end. Températures oscillant entre 24 et 28°C pour les maximales.

Source Météo France

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

➤ Evaluation du Risque

Avec l'apparition des premières baies vérees, la sensibilité des grappes au mildiou devient quasi-nulle. L'objectif est maintenant de préserver le feuillage afin d'assurer une bonne maturation. En secteurs tardifs, des attaques significatives sur grappes sont toujours possibles.

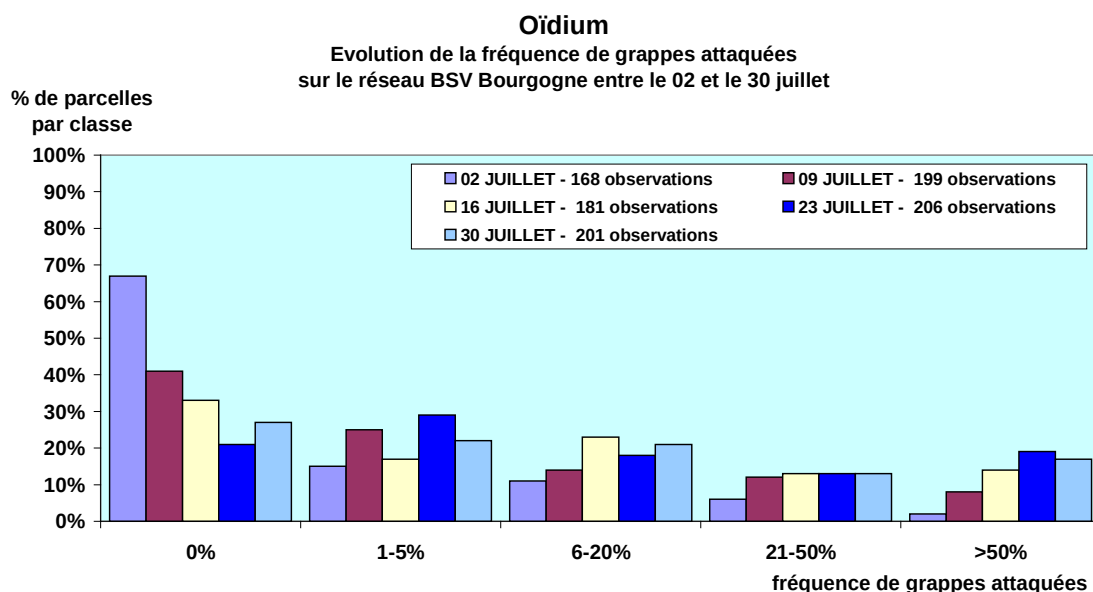
La présence de nombreuses taches fructifiées au vignoble et les épisodes pluvieux à répétition maintiennent le risque mildiou à un niveau élevé à très élevé en cette fin de saison.

Dans les parcelles les plus touchées, des symptômes de mildiou mosaïque sur le feuillage adulte et de début de défoliation sur le haut de la végétation sont déjà observés.

Oïdium



Oïdium sur grappe (CA71)



Comme le montre le graphique ci-dessus, la situation oïdium a globalement peu évolué depuis la semaine dernière dans le vignoble bourguignon.

Dans les parcelles jusque là peu ou pas touchées (fréquence sur grappes <5%), la maladie n'a quasiment pas progressé. Dans les situations déjà dégradées, 2 cas de figure sont observés : stabilité pour certaines et intensification de l'attaque dans d'autres avec une « réactivation » du champignon (oïdium blanc).

La pression exercée par l'oïdium demeure très élevée et nécessite toujours une surveillance régulière.

Concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne, la règle de décision reste la même que les années précédentes : un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de persistance d'action de l'application effectuée au stade fermeture, soit 10 à 21 jours après ce stade selon la nature du fongicide utilisé. Ce comptage effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle) permet d'estimer le niveau d'attaque de l'oïdium sur grappes et de définir la conduite à tenir :

Rappel de la règle de décision Oïdium de fin de campagne

- Si nombre de grappes touchées < 5% : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- Dans le cas contraire, le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.

Compte-tenu de la pression de l'année, cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation.

Sur les parcelles du réseau, à l'heure actuelle, 1 parcelle sur 2 présente toujours moins de 5% de grappes atteintes.



Black-rot

Malgré la découverte de quelques baies attaquées par le black-rot, les symptômes sur grappes restent toujours aussi rares. La sensibilité des grappes vis-à-vis du black-rot diminue jusqu'à début véraison.

Vers de Grappe

➤ 2^{ème} génération :

Mis à part quelques captures résiduelles d'eudémis, les vols de seconde génération sont terminés.

L'activité de ponte touche également à sa fin et le nombre perforations reste faible en tous secteurs (moins de 5 perforations pour 100 grappes).

La pression vers de grappe 2^{ème} génération aura été globalement nulle à faible dans tous les vignobles bourguignons.

Cicadelle Flavescence Dorée

Les populations d'adultes de cicadelle FD sont en nette augmentation dans le vignoble.

Rappel : conformément à la réglementation, une lutte obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être mise en œuvre dans les cas suivants :

- sur les périmètres de lutte obligatoire des foyers du Sud Chalonais (Rosey, Bissey sous Cruchaud, Buxy et Montagny les Buxy) et du Nord Mâconnais (19 communes concernées) ainsi qu'en parcelles de vignes mères de greffons et de porte-greffes où **la 3^{ème} et dernière intervention sera positionnée courant de cette semaine.**

- en pépinières où la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

PROCHAIN ET DERNIER BSV : mardi 07 août

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Avec la participation financière

